

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 17 décembre 2018**

-----

L'an **deux mil dix-huit**, le **dix-sept décembre** à dix-sept heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 13 décembre 2018, s'est réuni sous la présidence de Danièle MARY, Maire.

Etaient présents : Mme Danièle MARY, Mme Christine LA LOUZE, M. Jean CHARPENTIER, Mme Evelyne BOURLIER, Mme Nathalie LUREAU, M. Michel MARY, M. Marcel GESNE et M. Jean-Fred CROUZILLARD.

Absents excusés : M. Kévin FOUQUET (pouvoir à Mme Danièle MARY) et M. Arnaud POITRIMOL (pouvoir à Mme Christine LA LOUZE).

Absent : M. Alain HOYAU.

Secrétaire de séance : M. Jean-Fred CROUZILLARD

Ordre du jour :

-  Approbation du compte rendu du 26 novembre 2018,
-  Station-service : lots n° 2 et 3,
-  Tarif salle des fêtes : complément,
-  Locations immobilières,
-  Informations et questions diverses.

**1- Approbation du compte rendu du 26 novembre 2018 :**

Pas d'observation – le compte rendu est adopté à l'unanimité.

**2- Station-service : lots n° 2 et 3 :**

La société MADIC ayant remporté le lot n° 2 (station de distribution de carburants) du marché, il lui a été demandé dans le cadre des négociations ultérieures de proposer une mesure commerciale. La société MADIC offre donc une citerne de 70m<sup>3</sup> (une capacité supérieure de 10m<sup>3</sup> à celle demandée dans le marché) qui devrait permettre de stocker les carburants achetés au meilleur coût de manière plus rationnelle.

A ce jour, seule une proposition de la société France Lavage est parvenue pour le lot 3. Considérant que le choix n'est pas suffisamment exhaustif, le Conseil décide de surseoir à l'attribution de ce lot.

**3- Tarif salle des fêtes : complément :**

Le Conseil Municipal, lors de sa session du 26 novembre dernier, a fixé les tarifs de location pour 2019 de la salle des fêtes.

Toutefois, Mme le Maire interpelle le Conseil Municipal sur le tarif à appliquer lors d'une simple réunion sans utilisation de la cuisine.

Le Conseil Municipal fixe ce tarif particulier à 50 € par réunion.

<b>Présents : 8</b>	<b>Votants : 8 + 2P</b>	<b>Pour : 10</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
---------------------	-------------------------	------------------	-------------------	-----------------------

**4- Locations immobilières :**

Mme le Maire informe le Conseil Municipal du départ de la locataire du logement sis 6 rue du Clos. Elle propose de le relouer dans les meilleurs délais.

Cet ancien logement de fonction ayant été désaffecté, il pourra désormais être loué avec un bail d'habitation de 6 ans (collectivité publique).

Elle propose de fixer le loyer de ce logement T4 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à 400€/mois, charges en sus.

Avis favorable unanime.

<b>Présents : 8</b>	<b>Votants : 8 + 2P</b>	<b>Pour : 10</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
---------------------	-------------------------	------------------	-------------------	-----------------------

## 5- Informations et questions diverses :

Mme le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancement de la facturation des consommations d'eau et d'assainissement collectif par le SIAEP.

Le Maire informe que le coordinateur SPS (Sécurité et Protection de la Santé) retenu pour la construction de la station-service est Icontrôle pour un montant de 1 323 €.

*La séance est levée à 18 h 23.*

*Vu pour être affiché le 20 décembre 2018  
Conformément au Code Général des  
Collectivités Territoriales.  
Le Maire,*

*Danièle MARY*